



Sorties familles

Règlement des sorties à la journée

Le Carrousel organise régulièrement des sorties à la journée (10 à 15 par an).

Le présent règlement a été établi sur la base des réflexions du groupe d'adhérents des sorties familles. Il a été validé par le Conseil d'administration le 24 juin 2019.

Objectif :

Garantir une offre de sorties qui touche le plus large public (par âges et situations) et permet au plus grand nombre d'en profiter.

Principe de mixité familles / personnes seules

Un nombre de places pour chaque catégorie est établi par Chloé Valiente (en qualité de référente famille) en fonction du type d'activité et du nombre de places.

Principe de partage :

Pour chaque période de 2 mois, sont prioritaires : les adhérents sur liste d'attente et les nouveaux adhérents.

Ainsi, les sorties de la période à venir sont proposées juste avant la diffusion du programme aux adhérents restés sur liste d'attente et aux nouveaux adhérents des deux derniers mois. Puis les inscriptions sont ouvertes à tous.

Modalités d'inscription :

- Date de début communiquée avec le programme (le programme annonce les activités par périodes de 2 mois).
- Clôture des inscriptions 48h avant la sortie.
- Une préinscription peut être faite à l'accueil ou par mail, courrier, téléphone (préinscription valable 48h dans l'attente du règlement)
- L'inscription devient définitive lorsque le montant est réglé et le présent règlement est signé.
- Une liste d'attente est constituée au-delà des places disponibles pour chaque catégories (famille ou personne seule).
- Pour les inscriptions sur plusieurs sorties, il est demandé de choisir la sortie confirmée (inscription sur liste d'attente pour les autres sorties).

Annulation :

- Jusqu'à 48h avant la sortie, un remboursement est possible seulement si la place a pu être réattribuée.
- Moins de 48h avant la sortie, le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif recevable (certificat médical ou justificatif administratif).

Nom :

Signature :